



Fraternité Saint-Pie X District du Canada

Centre Saint-Joseph, 1395 rue Notre-Dame, Saint-Césaire, Qc, J0L 1T0
Tél. +1 450 390 1323 - www.fsspx.ca

LETTRE AUX AMIS ET BIENFAITEURS

Nos écoles

Le 1^{er} septembre 2017

Chers Amis et Bienfaiteurs,

« Les parents sont tenus par une très grave obligation d'assurer, selon leurs moyens, l'éducation religieuse et morale, physique et civile, des enfants et de veiller également à leur bien temporel. » Voilà l'enseignement très clair de la Sainte Église dans son Code de Droit Canonique, au canon 1113. C'est une « très grave obligation », c'est-à-dire une obligation « sous peine de péché mortel ». Beaucoup de parents oublient que le premier but du mariage est double : la procréation et l'éducation des enfants.

Cela explique le souci de tous les missionnaires et bons évêques de tous les temps, et très clairement dans l'histoire de la fondation de notre beau pays (pensons à Marie de l'Incarnation qui ouvre une école à Québec en 1639 et à Marguerite Bourgeois qui le fait à Ville-Marie 15 ans plus tard), de pourvoir à l'éducation de la jeunesse, d'aider les familles incapables par elles-mêmes de procurer une éducation complète de leurs enfants.

Auxiliaire de la famille et de l'Église, l'école ne peut se mettre en contradiction, mais doit s'harmoniser positivement avec les deux autres milieux, de façon, dit le Pape Pie XI, « à constituer avec la famille et l'Église un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne ». (*Divini illius Magistri*)

Le pape continue dans cette encyclique toute consacrée à l'éducation chrétienne :

« De là il ressort nécessairement que l'école dite *neutre* ou *laïque*, d'où est exclue la religion, est contraire aux premiers principes de l'éducation. Une école de ce genre est d'ailleurs pratiquement irréalisable, car, en fait, elle devient irréligieuse. (...) Nous renouvelons et confirmons les déclarations (de nos prédécesseurs) et, avec elles, les prescriptions des sacrés canons : la fréquentation des écoles non catholiques, ou neutres ou mixtes (celles à savoir qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et non-catholiques, sans distinction), doit être interdite aux enfants catholiques ; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire, dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties.

Il ne peut donc même être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous) où, l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques, en commun avec les élèves non catholiques.

Ainsi donc, le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie) ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Église et de la famille chrétienne et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques.

Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien sous la direction et la maternelle vigilance de l'Église, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur : il est indispensable que non seulement à certaines heures la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit ; souvent même il n'en résultera que des dommages sérieux. »

Mais ne peut-on pas redresser et compenser à la maison les déficiences de l'école? C'est un leurre, car d'abord, les parents n'ont pas le temps et la compétence pour cela, puis l'enfant ne peut pas sans cesse être en porte-à-faux avec l'enseignement reçu à l'école. Comment des parents chrétiens pensent-ils qu'un petit sermon de 20 minutes le dimanche et un peu de catéchisme quelques fois par mois pourront corriger des heures et des heures d'enseignement laïc, sans religion, souvent contre la religion? Un enseignement où on ne croit pas au péché originel, où souvent l'histoire est falsifiée, l'évolution érigée en dogme, toutes les religions ramenées à l'expression d'un sentiment religieux, où la loi naturelle et les commandements de Dieu n'existent pas et sont remplacés par les droits de l'homme?

Que de parents – même ceux de nos propres chapelles -- viennent se plaindre après quelques années que leurs enfants ont perdu la foi en arrivant à l'âge adulte et vivent dans le péché! On oublie que la foi est un don surnaturel qui peut se perdre si on n'y prend garde. Rappelez-vous la parabole de la semence : « D'autres grains tombèrent sur un sol pierreux, où ils n'avaient pas beaucoup de terre, et ils levèrent aussitôt, parce que la terre était peu profonde. Mais le soleil s'étant levé, la plante, frappée de ses feux et n'ayant pas de racine, sécha. D'autres tombèrent parmi les épines, et les épines crûrent et les étouffèrent ». Et Notre-Seigneur explique : « Le terrain pierreux où elle est tombée, c'est celui qui entend la parole et la reçoit aussitôt avec joie. Mais il n'y a pas en lui de racines, il est inconstant; dès que survient la tribulation ou la persécution à cause de la parole, aussitôt il succombe. Les épines qui ont reçu la semence, c'est celui qui entend la parole ; mais les sollicitudes de ce siècle et la séduction des richesses étouffent la parole, et elle ne porte point de fruit ». (*Mt., XIII, 5-7*)

Il ne nous est pas possible d'avoir des écoles auprès de chacune de nos chapelles, cependant il fait toujours plaisir de voir, chaque année, des parents déménager près de nos écoles pour le salut de leurs enfants, ou faire de grands sacrifices pour envoyer leurs enfants dans des pensionnats traditionnels. D'autre part, il nous est vraiment incompréhensible de voir des parents, qui habitent pourtant près de nos écoles, mettre leurs enfants dans des écoles publiques après avoir entendu ce que les papes enseignent à ce sujet, et sachant ce qui est enseigné dans les écoles modernes! Quelle responsabilité devant Dieu! Que de pleurs on se prépare pour les années à venir, et peut-être pour l'éternité!

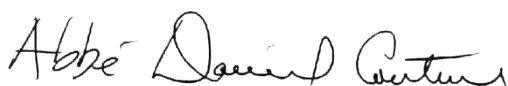
Seigneur, donnez-nous des familles catholiques qui comprennent leurs responsabilités et qui aient la force d'être fidèles!

* * * * *

Nouvelles du District

- **Retraites** : quatre retraites ont eu lieu cet été à Saint-Césaire.
- **Pèlerinages** : le 34^e à Sainte-Anne-de-Beaupré eut lieu le 29 juillet et vit environ 150 pèlerins marcher ces quelques 22 km en l'honneur de notre grande Sainte. Le 4^e au Sacré Coeur de Beauvoir, Sherbrooke en réunit une cinquantaine le 27 août, priant pour l'acquisition d'une nouvelle église !
- **Fatima 2017** : le Canada fut bien présent lors de cet événement historique avec plus de 70 pèlerins unis aux 10 000 venus du monde entier pour honorer la Reine du Ciel.
- **JQCR** : Venez tous nombreux les 9 et 10 septembre prochains à Sainte-Foy pour ce 3^e Congrès en l'honneur du Christ-Roi. Le thème cette année : La Papauté en question.

Bien vôtre, dans le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie !



Abbé Daniel Couture
Supérieur de District